

Image not found or type unknown



Paieement de dommages et interets

Par **biloute**, le **29/08/2008** à **21:55**

Avant tout, bonjour à tous

Suite à un jugement pour vol et effraction 2 jeunes gens doivent me payer, solidairement, des dommages et interets (environ 1000 €) . Apparemment, pour l'un des deux, aucun problème, il est tout à fait disposé à payer ce qu'il doit. Mais pour le second, ce n'est pas la même chose !

J'ai la possibilité de faire intervenir un huissier.

Ma question est : puis-je faire appel à cet huissier pour un seul des deux ? ou, est-ce que la procédure doit restée globale ?

Merci